

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Huile pour engrenages synthétique KLONDIKE 75W-90 GL-5	
Version n°	02	
Date de publication	27-janvier-2017	
No CAS	Mélange	
Code du produit	75W-90 GL-5 Full Syn	
Usage du produit	Huile pour engrenages synthétique	
Renseignements sur le fabricant	KLONDIKE Lubricants Corporation 3078 275th Street Langley, BC V4W 3L4 Canada info@klondikelubricants.com www.klondikelubricants.com Information générale 1-877-293-4691 Chemtrec (aux É.-U) 1-800-424-9300 Chemtrec (International) 1-703-527-3887	
Fournisseur	Se référer au fabricant	

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	AVERTISSEMENT Irritant pour les yeux et la peau. Peut irriter les voies respiratoires. Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Risque d'être un danger à l'aspiration. L'aspiration peut apparaître durant l'avalement ou le vomissement et causer des lésions pulmonaires.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Peau	Peut entraîner une irritation de la peau. Absorption cutanée : Ne devrait pas être absorbé par la peau.
Inhalation	Peut irriter l'appareil respiratoire.
Ingestion	Effet irritant. Peut causer des nausées, des maux d'estomac et des vomissements. Risque d'être un danger à l'aspiration.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Non disponible.
Effets potentiels sur l'environnement	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants non dangereux	No CAS	Pour cent
Huile à base naphénique lourde hydrotraité	64742-65-0	40 - 70
Autres composés sous les niveaux déclarables		40 - 70

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins	
Inhalation	Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Obtenir une assistance médicale en cas de besoin.
Contact cutané	Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux.	Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Avis aux médecins	En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Conseils généraux	En cas d'essoufflement ou de halètements, donner de l'oxygène. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche signalétique au médecin en consultation. Garder la victime en observation. Tenir toute victime au chaud.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité	Ininflammable d'après les critères du SIMDUT. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.
Agents extincteurs	
Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Méthodes d'extinction inappropriées	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Protection pour les pompiers	
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Enlever toute source d'ignition. Évacuer la zone. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non disponible.
Sensibilité aux chocs	Non disponible.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Hydrocarbures. NOx. Oxydes de phosphore. Dioxyde de soufre

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions relatives à l'environnement	Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Éviter l'exposition prolongée. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.
--------------------	---

Entreposage

Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle****ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale (CAS 64742-65-0)	PEL (limite d'exposition admissible)	5 mg/m ³	Brouillard.
		2000 mg/m ³	
		500 ppm	

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Mécanismes techniques

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle**Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Porter des gants de protection.

Protection respiratoire

Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate. Demander conseil à des spécialistes en protection respiratoire.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence****État physique**

Liquide.

Forme

Liquide.

Couleur

Ambre.

Odeur

Légère odeur de pétrole.

Seuil de perception de l'odeur

Non disponible.

pH

Non disponible.

Tension de vapeur

< 0.2

Densité de la vapeur

Non disponible.

Point d'ébullition

Non disponible.

Point de fusion/point de congélation

Non disponible.

Solubilité (eau)

Insoluble

Densité

0.87

Densité relative

Non disponible.

Point d'éclair

220.0 °C (428.0 °F)

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume

Non disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume

Non disponible.

Température d'auto-inflammation

Non disponible.

Taux d'évaporation

Non disponible.

Viscosité

16.5 cSt

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) Non disponible.

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles Non disponible.
Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Hydrocarbures. NOx. oxydes de soufre. Oxydes de phosphore.
Risque de réactions dangereuses Non disponible.

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Huile à base naphénique lourde hydrotraité (CAS 64742-65-0)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	> 3000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 5 mg/l, 4 heures (brouillard)
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Effets aigus	Peut provoquer une légère irritation oculaire. Risque de causer une légère irritation pour la peau. Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.	
Sensibilisation	N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.	
Effets chroniques	Dangereux d'après les critères du SIMDUT. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Peut irriter la peau.	
Graves lésions/irritation aux yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Mutagénicité	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux supérieurs 0,1%, soit mutagène ou génotoxique.	
Effets sur la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Tératogénicité	Ce produit n'est pas censé être tératogène.	
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Non disponible.	

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit	Espèces	Résultats D'essais
Huile pour engrenages synthétique KLONDIKE 75W-90 GL-5		
Aquatique		
<i>Aiguë</i>		
Crustacés	CE50 Daphnia	10000 mg/l, 48 heures estimation
Poisson	CL50 Poisson	100 mg/l, 96 heures estimation

Composants	Espèces		Résultats D'essais
Huile à base naphténiqne lourde hydrotraité (CAS 64742-65-0)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	> 10000 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête ((Pimephales promelas)	> 100 mg/l, 96 heures
<i>Chronique</i>			
Algues	NOEC (concentration sans effet observé)	Algues vertes (pseudokirchneriella subcapitata)	> 100 mg/l, 72 heures
Crustacés	NOEC (concentration sans effet observé)	Puce d'eau (daphnia magna)	10 mg/l, 21 Jours
Écotoxicité	Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.		
Effets sur l'environnement	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.		
Toxicité aquatique	Non disponible.		
Persistance et dégradation	Non disponible.		
Mobilité dans l'environnement	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.		

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Information sur la réglementation

Réglementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
Situation SIMDUT	Contrôlé
classification SIMDUT	D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE
Étiquetage SIMDUT	



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS®

Santé: 2*
Inflammabilité: 1
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 2
Inflammabilité: 1
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document ont été rédigées sur la base de nos meilleures connaissances et expériences disponibles, et sont offertes pour votre considération et pour vous guider en cas d'exposition à ce produit. Le KLONDIKE Lubricants Corporation décline toute garantie expresse ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans ce document. Les données dans le présent document ne s'appliquent pas à l'utilisation avec tout autre produit ou dans un autre procédé. Ce document ne peut être changé, ou modifié de quelque façon que ce soit sans la permission exprimée de < KLONDIKE Lubricants Corporation.

Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples
Données réglementaires: Canada
GHS: Classification

Bibliographie

Non disponible.

Legend to abbreviations and acronyms used in the SDS

Non disponible.